**Déclaration de la Mauritanie à l’occasion de l’EPU du Ouganda (Genève, le 27 janvier 2022**)

**Merci Madame la présidente**

La délégation mauritanienne souhaite la bienvenue à la délégation ougandaise et la félicite pour la présentation de son rapport.

La Mauritanie félicite la République ougandaise pour la ratification et la transposition des principaux instruments internationaux des droits de l’Homme dans son droit interne et pour l’adoption de son troisième Plan de développement national visant à augmenter les revenus des ménages et à améliorer la qualité de vie des ougandais.

Conscient des efforts déployés par l’Ouganda dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l’Homme, notre pays lui recommande de mettre à la disposition de certaines commissions et institutions nationales, en charge du respect des droits des personnes vulnérables, les moyens et ressources financières suffisants afin de les permettre de s’acquitter convenablement de leur travail.

Enfin, notre délégation encourage la délégation ougandaise à poursuivre les efforts visant à garantir la jouissance effective des droits de l’Homme et lui souhaite plein succès dans le présent examen.

 **Merci**